

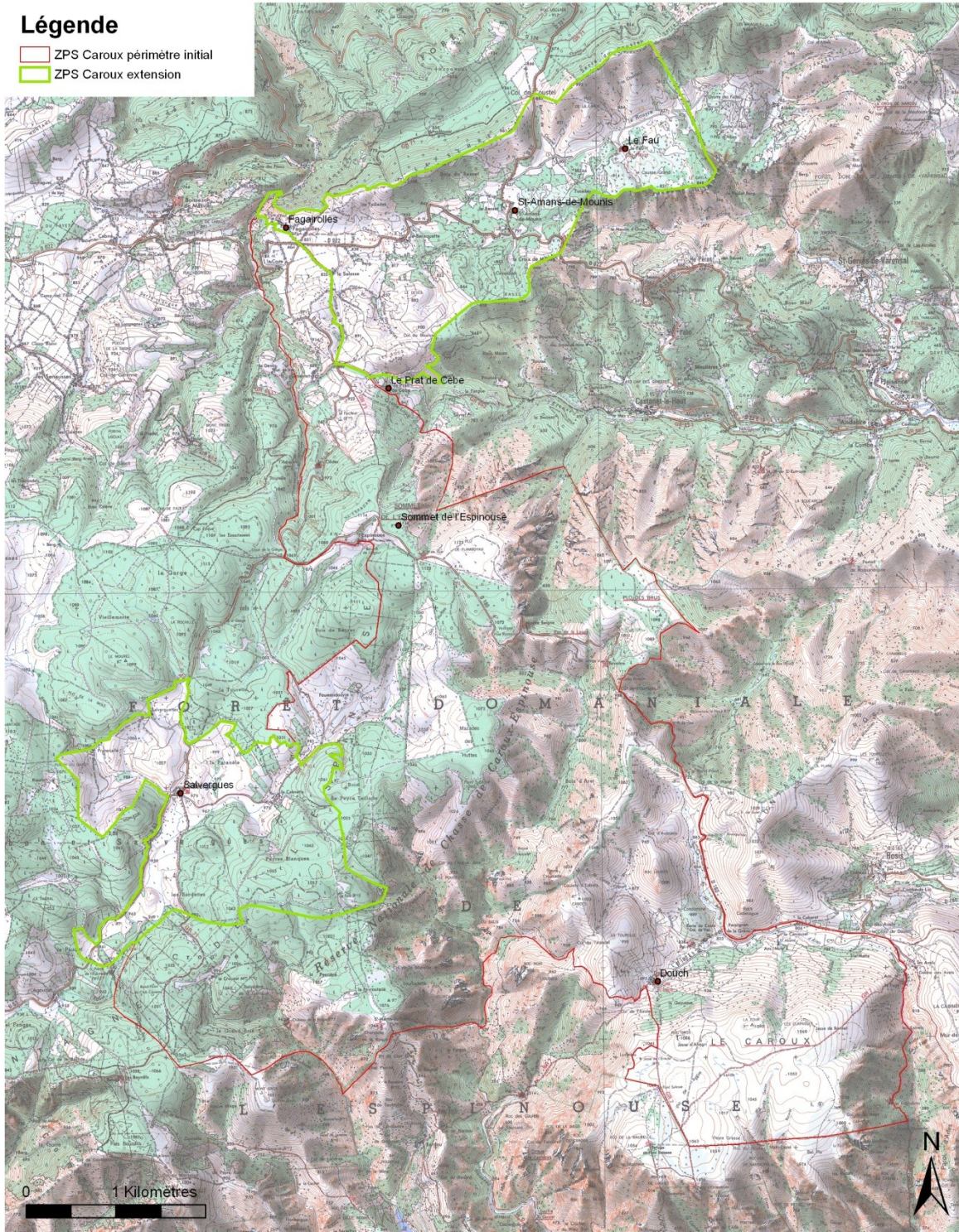
FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
« Montagne de l'Espinouse et du Caroux »
FR9112019

Données au 04 mars 2013

Périmètre de la ZPS FR9112019 et de l'extension de la zone d'étude Montagne de l'Espinouse et du Caroux

Légende

- ZPS Caroux périmètre initial
- ZPS Caroux extension



Source : DREAL LR, ONF ; IGN

Realisation : SIG CPIE HL 02/2011

Site FR9112019**ZPS, n° d'arrêté : N0650126A, en date du 7 mars 2006****Département : 34****Surface du site : 3392 ha. Périmètre d'étude pour le DOCOB : 4700 ha.****Opérateur/animateur du site : Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc****Description du site**

Ce site présente une grande diversité de formations végétales ainsi qu'un grand herbivore, le mouflon introduit avec succès. Sur le plan ornithologique, le site accueille de nombreuses espèces rares ou en régression notamment dans les biotopes particuliers tels que les tourbières, les gorges, les crêtes, les milieux rupestres, les landes sommitales ou les boisements âgés.

De nombreuses espèces sont menacées sous l'effet de la fermeture des milieux. Les actions volontaristes de ré-ouverture des milieux et de reprise de l'élevage, initiées notamment grâce au programme LIFE « pastoralisme », on permet d'espérer une reprise rapide de l'intérêt ornithologique du massif.

La ZPS a été désignée afin de maintenir dans un état de conservation favorable 6 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la directive Oiseaux. Les landes et les pelouses sommitales abritent la Fauvette pitchou et l'Alouette lulu et servent de zone de chasse au Circaète Jean-le-Blanc. La Pie grièche écorcheur fréquente les prairies à l'aspect bocager. Le Grand-Duc d'Europe, niche dans les falaises et a besoin de zones ouvertes pour la chasse. Les milieux forestiers et notamment les forêts vieillissantes abritent le Pic noir.

A l'occasion du premier COPIL, le périmètre a été étendu à la plaine du Fau, zone caractérisée par un paysage bocager et agricole, abritant des espèces spécifiques.

A l'occasion des inventaires, 4 autres espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux ont été contactées : l'Aigle royal, la Bondrée apivore, l'Engoulevent d'Europe, le Faucon pèlerin.

Les objectifs et mesures de gestion ont donc tenu compte de la présence de ces 4 autres espèces.

Des inventaires complémentaires sont prévus pour connaître les effectifs exacts et l'importance du site pour ces couples.

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs (effectifs minimum de couples nicheurs sur périmètre d'étude + ZPS)	Etat de conservation de l'espèce	Dynamique de l'habitat	Menaces principales
Alouette lulu	A 246	40	bon	négative	Disparition mosaïque d'habitats sur zones agricoles Fermeture des milieux par l'abandon des pratiques

					traditionnelles et le boisement Perturbation des nichées au sol par la fauche
Fauvette pitchou	A 302	17	bon	positive	Perte des habitats ouverts Dégradations liées à l'urbanisation et aux infrastructures Sensibilité aux vagues de froid
Pie grièche écorcheur	A 338	15	moyen	négative	Disparition du bocage Reboisement, fermeture des milieux Utilisation des insecticides (raréfaction des proies)
Pic noir	A 236	9	bon	positive	Rajeunissement des forêts Plantations monospécifiques Élimination systématique des arbres morts ou creux Perturbation des sites de nidification
Circaète Jean-le-blanc	A080	1	bon	stable	Fermeture et fragmentation des milieux ouverts favorables aux serpents Perturbation des sites de nidification Installations électriques aériennes
Grand-duc d'Europe	A 215	1	bon	stable	Dérangement par les activités humaines Fermeture des milieux (disparition des terrains de chasse)
Espèces d'intérêt communautaire mais n'ayant pas justifié la désignation du site					
Aigle royal	A 091	1 couple nicheur à proximité du site, utilisé comme territoire de chasse	Moyen		Fermeture des milieux
Bondrée apivore	A 072	2 à 10	?		Fermeture des milieux Peuplements monospécifiques de résineux
Engoulevent d'Europe	A 224	Plusieurs couples nicheurs	?		Fermeture des milieux Uniformisation du couvert forestier
Faucon pèlerin	A 103	Supposition d'1 couple nicheur	Moyen		Fermeture des milieux Peuplements monospécifiques de résineux

Principaux objectifs du site

Par ordre décroissant d'enjeu

Espèces visées	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
----------------	----------------------	-------------------------------

Pie grièche écorcheur	Augmentation de son habitat bocager et ouvert Diminuer le recours aux produits chimiques	Implantation et travaux d'entretien de haies et autres éléments arborés
Circaète Jean-le-blanc	Prévenir le dérangement sur les sites de nidification Maintien des éléments structurants et connectivités du paysage favorables à ses espèces proies (murets...) Maintien des espaces ouverts Réduction des risques de mortalité dus aux installations électriques Diminuer le recours aux produits chimiques	Inciter et accompagner à la réduction de l'emploi des produits chimiques Réhabilitation et entretien des murets et amas de pierre
Grand Duc d'Europe	Réduire le dérangement au niveau des sites de nidification Réduction des risques de mortalité dus aux installations électriques Maintien des milieux ouverts Diminuer le recours aux produits chimiques	Limiter les travaux sylvicoles lors des périodes de reproduction
Fauvette Pitchou	Maintien des milieux favorables : landes à genêt, bosquets, végétation basse et dense Diminuer le recours aux produits chimiques	Gestion des milieux ouverts et des landes
Alouette lulu	Maintien des habitats favorables : arbres isolés, milieux ouverts et semi-ouverts Diminuer le recours aux produits chimiques	Instaurer des périodes et méthodes de fauche favorables à la nidification
Aigle royal	Maintien des milieux ouverts Favoriser l'augmentation des espèces proies	Aménagement de garennes
Pic noir	Gestion favorable des milieux forestiers	Mixité des peuplements forestiers Maintien et entretien des hêtraies et hêtraies-sapinières Maintien d'îlots de vieillissement Conservation des chablis, des fourmillières, des arbres à loges
Faucon pèlerin	Diminuer le recours aux produits chimiques Gestion favorable des milieux forestiers Maintien des milieux ouverts	Mixité des peuplements forestiers
Engoulevent d'Europe	Gestion favorable des milieux forestiers Maintien des milieux ouverts Maintien des habitats de landes et pelouses Diminuer le recours aux produits chimiques	
Bondrée apivore	Maintien des habitats de landes et pelouses Gestion favorable des peuplements forestiers Diminuer le recours aux produits chimiques	

Pour en savoir plus :

Contact :

Communauté de communes de la Montagne du Haut Languedoc

Maison des services, place Compostelle

34330 La Salvetat-sur-Agoût

04 67 97 55 14

contact@hautlanguedoc.fr

Sources d'information :

Site du MEDDTL : www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : <http://www.herault.equipement.gouv.fr/natura-2000-r327.html>

Site de l'opérateur : <http://www.hautlanguedoc.fr/>